

Une démarche menée avec les partenaires publics

Le programme PMiE est mené par la Région de Nyon en collaboration avec le Canton de Vaud et les communes qui accueillent la majorité des emplois du district. A ce jour, plus de 60 entreprises et 9000 collaborateurs peuvent ainsi bénéficier des prestations proposées dans ce cadre.



La Région de Nyon a pour objectif d'étendre le programme à d'autres zones susceptibles d'accueillir de nouvelles entreprises ces prochaines années.



-  **8** communes participantes
-  **68** entreprises concernées
-  **9147** collaborateurs



L'avantage des idées communes

Région de Nyon
Grand-Rue 24
CH-1260 Nyon

+41 22 361 23 24
regiondenyon.ch



La Région de Nyon est l'association de communes du district de Nyon. Elle conduit la réalisation de projets pour la population et l'économie, en matérialisant des synergies entre villes et villages.

Plans de mobilité inter-entreprises (PMiE)

Un programme coordonné par la Région de Nyon



Edité en août 2024.

Coordonner la mobilité pendulaire dans le district

Objectifs du programme

Le programme PMiE poursuit les objectifs suivants :

- ✓ Améliorer l'accessibilité aux diverses zones d'activités
- ✓ Promouvoir des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle et inciter au changement de comportement
- ✓ Suivre l'évolution de la mobilité pendulaire sur la durée



4

gares régionales



24

lignes régionales de transports publics



300

vélos en libre service

Plus d'informations sur :

→ regiondenyon.ch/programme-pmie

Ces dix dernières années, l'engagement de la Région de Nyon pour améliorer la mobilité dans le district a déjà donné lieu à de nombreux aménagements et projets au bénéfice des pendulaires :

- ✓ Une offre de transport public performante desservant les principales gares
- ✓ La mise en place d'un réseau de 300 vélos en libre-service dans plus de 10 communes
- ✓ Un service de conseil et des animations pour les collaborateurs
- ✓ Un site web et une application mobile regroupant des offres et informations



En termes de promotion pour la mobilité, des mesures incitatives sont régulièrement mises en place en collaboration avec les transporteurs, afin de favoriser le report modal vers les transports publics et les modes actifs.



Le Guichet Mobile au service des pendulaires

En 2016, la Région de Nyon a créé le Guichet Mobile, service de conseils pour les collaborateurs des divers sites d'entreprises partenaires du programme PMiE, décliné sous forme de site web (guichet-mobile.ch) et d'application mobile sur lesquels sont proposées des actualités et offres en lien avec la mobilité.

Des animations sont également proposées tout au long de l'année, notamment sous forme de stands organisés dans les sites d'entreprises ou de défis pour la mobilité active. L'occasion pour les pendulaires de tester de nouveaux modes de transport ou de revoir leurs habitudes de déplacement.

